



Après le colloque organisé en mars 2018 sur « Droit public et patrimoine », les **Comités d'histoire du ministère de la Culture** et du **Conseil d'État et de la juridiction administrative** ont souhaité poursuivre l'étude du rôle du Conseil d'État, tant comme juge que comme conseiller du gouvernement, dans les politiques publiques de la culture. Ce deuxième volet étudiera en premier lieu la genèse de la notion de service public culturel, ses mises en forme juridiques et son dynamisme. Il s'agira en second lieu de mesurer le caractère opérant du service public culturel, à travers la question de son appropriation et de sa mise en œuvre par les acteurs, responsables politiques et culturels, artistes et créateurs. Les missions du service public culturel, sa gestion et sa traduction juridique, seront examinées au prisme des enjeux contemporains auxquels il est confronté, de la question des droits culturels à celle de son adéquation aux projets artistiques actuels.

Organisé en partenariat avec la **Comédie-Française** et l'**Institut des sciences sociales du politique**, le colloque sera accompagné d'une exposition illustrant les grands arrêts du service public culturel.



Le colloque se tiendra
le vendredi 26 novembre 2021
au Conseil d'État, 1 place du Palais-Royal, 75100 Paris (salle de l'Assemblée générale)
le samedi 27 novembre 2021
à la Comédie-Française, 1 place Colette, 75001 Paris (coupole)

INSCRIPTION

(libre et gratuite dans la limite des places disponibles) sur :
<https://tinyurl.com/tandj3k3>

Informations : comitehistoire@culture.gouv.fr

*Seules les personnes munies d'un passe sanitaire pourront assister au colloque.
Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée du colloque.*



Fabrication : Transfaire - Photo de couverture : Maison de la Culture de Bourges / © Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MNH-CF-architectes / Photographie: Jean Gourbex

COLLOQUE

L'invention du service public culturel. Le rôle du Conseil d'État

Vendredi 26 novembre 2021
au Conseil d'État (salle de l'Assemblée générale)

et samedi 27 novembre 2021 (matin)
à la Comédie-Française (coupole)



Vendredi 26 novembre 2021

Conseil d'État,
salle de l'Assemblée générale

Matinée

9 h 15 – 9 h 45

Accueil

Martine de Boisdeffre, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative

Maryvonne de Saint Pulgent, présidente de section honoraire au Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture

9 h 45 – 10 h 30

Ouverture

Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'État

10 h 30 – 12 h 00

L'émergence de la notion de service public culturel

Stéphane Duroy, professeur de droit public (faculté Jean-Monnet – université Paris-Saclay), codirecteur du master Droit du patrimoine culturel

Fanny Tarlet, professeure de droit public (université de Montpellier)

12 h 00 – 12 h 30

Échanges avec la salle

12 h 30 – 13 h 45

Pause déjeuner

Après-midi

Les missions du service public culturel

13 h 45

Accueil

14 h 00 – 14 h 45

Le service public du théâtre

Pascale Goetschel, professeure d'histoire contemporaine (université de Paris-I)

Emmanuel Wallon, professeur de sociologie politique (université de Paris-X Nanterre)

14 h 45 – 15 h 30

Les mises en forme juridiques du service public culturel

Marie Cornu, directrice de recherche en droit à l'Institut des sciences sociales du politique (CNRS, université de Paris-X Nanterre, ENS Paris-Saclay)

Noé Wagener, professeur de droit public (université de Paris-Est Créteil)

15 h 30 – 15 h 45

Échanges avec la salle

15 h 45 – 17 h 30

Gérer le service public culturel

TABLE-RONDE présidée par **Sylvie Hubac**, présidente de la section de l'intérieur du Conseil d'État, ancienne directrice de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (ministère de la Culture), avec :

Olivier Mantei, directeur de la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris

Christopher Miles, directeur général de la création artistique (ministère de la Culture)

Cécile Renault, directrice du projet *Mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie* (présidence de la République)

Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat (sous réserve)

Michel Roseau, directeur général de la Comédie-Française

Jean-Philippe Thiellay, conseiller d'État, président du Centre national de la musique

17 h 30 – 18 h 00

Échanges avec la salle

Samedi 27 novembre 2021

Comédie-Française, coupole

Matinée

Les nouvelles problématiques du service public culturel

9 h 15 – 9 h 30

Accueil

Éric Ruf, administrateur général de la Comédie-Française (sous réserve)

9 h 30 – 10 h 45

L'ordre public immatériel ; les droits culturels

Sous la présidence de **Edmond Honorat**, président de la section des travaux publics au Conseil d'État

Camille Broyelle, professeure de droit public (université de Paris-II Panthéon-Assas)

Isabelle Delamont, cheffe du pôle Réseaux de diffusion de l'art contemporain (ministère de la Culture, délégation aux arts visuels)

Céline Romainville, professeure de droit constitutionnel (Université catholique de Louvain – Belgique)

10 h 45 – 11 h 00

Échanges avec la salle

11 h 00 – 12 h 45

Adapter le service public culturel aux projets artistiques d'aujourd'hui

TABLE-RONDE présidée par **Jean-Pierre Saez**, chercheur, ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, avec :

Catherine Blondeau, directrice du Grand T, Théâtre de Loire-Atlantique

Noël Corbin, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

Robin Renucci, directeur des Tréteaux de France – Centre dramatique national

Catherine Tsekenis, directrice du Centre national de la danse (CN D)

12 h 45 – 13 h 00

Échanges avec la salle

13 h 00 – 13 h 30

Clôture

Conclusion par **Maryvonne de Saint Pulgent**, présidente du Comité d'histoire et **Noé Wagener**, professeur de droit public (université de Paris-Est Créteil)